

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2016

## STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 41

présenté par  
M. Warsmann

-----

**ARTICLE 31**

À l'alinéa 19, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« trois ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination qui supprime des dispositions du statut de l'ARJEL qui sont désormais prévues au sein du statut général (possibilité de recruter des agents contractuels).